



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### Fondation du patrimoine

Question écrite n° 102763

#### Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le rapport rendu le 8 octobre 2010 par le sénateur Albéric de Montgolfier sur le thème de la valorisation du patrimoine culturel. La conclusion de ce rapport suscite étonnement et regrets. En effet, bien qu'il rappelle à juste titre la nécessité de favoriser une prise de conscience des potentialités de notre patrimoine et de promouvoir le mécénat afin que celui-ci occupe une place centrale dans la structure des financements, ce texte met en cause le travail de la Fondation du patrimoine en suggérant de reconsidérer son rôle, voire même de mettre un terme à ses activités. Une telle analyse méconnaît profondément le rôle de la Fondation du patrimoine, dont le savoir-faire est reconnu en ce qui concerne la mobilisation, dans le cadre du mécénat, du monde économique, des associations et du public autour de nombreux projets de valorisation et de restauration de notre patrimoine. Sur la seule année 2010, c'est un total de 2 376 projets qui ont été soutenus par la Fondation au niveau national, ce qui représente 176 millions d'euros de travaux et 5 300 emplois créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment. En Languedoc-Roussillon, c'est un peu plus de 140 projets qui ont été retenus, pour un total de 3 500 000 euros de travaux réalisés et 110 emplois créés ou maintenus. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître le sort qu'entend réserver son ministère à la Fondation du patrimoine.

#### Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication soutient l'action de la Fondation du patrimoine qui est complémentaire de celle de l'État. Le mécénat développé par la Fondation du patrimoine est très orienté vers le patrimoine de proximité ou thématique (patrimoine lié à l'eau, patrimoine situé près de sites liés à des grandes entreprises, patrimoine régional...) et le développement du mécénat « populaire » est un grand succès, car il est lié aux souscriptions publiques lancées par la Fondation, qui mobilisent les habitants et leur permettent de s'approprier la restauration d'un patrimoine essentiel pour l'identité et la qualité de leur environnement territorial. Les résultats de la Fondation sont très positifs et le travail des délégations régionales et départementales, ainsi que de tous les bénévoles, est très efficace. La légèreté de la structure et sa réactivité lui permettent d'être présente sur de nombreux secteurs et d'encourager le développement d'activités liées au patrimoine aux côtés des collectivités publiques. Le ministre de la culture et de la communication était présent à la dernière réunion des délégations régionales de la Fondation en octobre dernier et a souligné le travail remarquable des délégués ainsi que leur contribution à la conservation et la mise en valeur du patrimoine de proximité par la dynamique de leur action, qu'il n'est pas question de remettre en cause.

#### Données clés

**Auteur :** [M. William Dumas](#)

**Circonscription :** Gard (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 102763

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé** : Culture et communication  
**Ministère attributaire** : Culture et communication

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 22 mars 2011, page 2617

**Réponse publiée le** : 3 mai 2011, page 4484